

Département des Pyrénées Atlantiques (64)

Commune de BEDOUS

PLAN LOCAL D'URBANISME



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

PROCEDURE ANTERIEURE	PROCEDURE EN COURS : ELABORATION DU PLU	
	Prescrite le : 06 mars 2009	3
	Projet arrêté le : 27 juin 2012	
	Projet approuvé le : juin 2013	



PAYS-CITES



SITE & ARCHITECTURE

Département des Pyrénées Atlantiques (64)

Commune de BEDOUS

PLAN LOCAL D'URBANISME



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT (OA)

PROCEDURE ANTERIEURE	PROCEDURE D'ELABORATION DU PLU	
DARNU	Prescrite le : 6 mars 2009	3.1 à 3.6
	Projet arrêté le : 27 juin 2012	
	Projet approuvé le : 24 juin 2013	



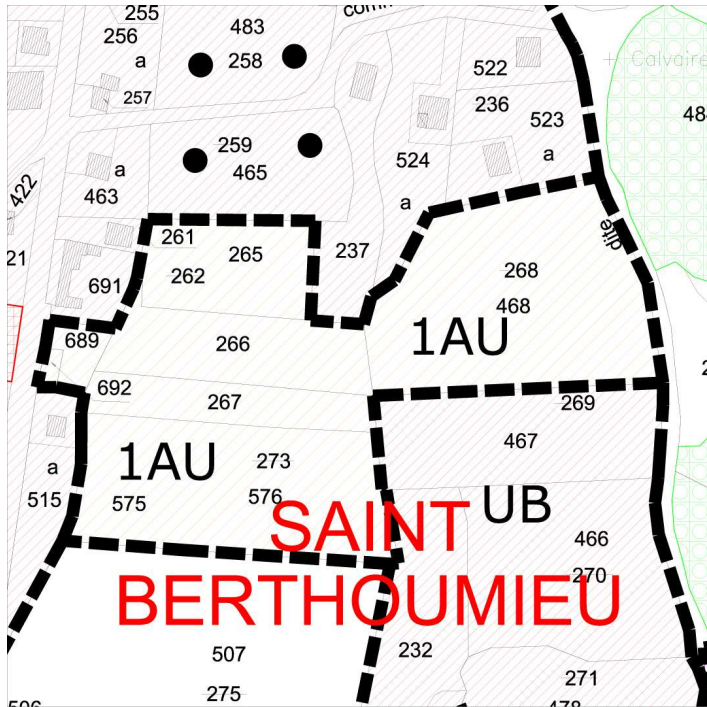
PAYS-CITES



SITE & ARCHITECTURE



Secteur SAINT BERTHOUMIEU
Orientation d'Aménagement de la zone 1AU



Extrait PLU

Principes Urbains

- Développer un principe de maillage entre la voirie existante par des voies transversales
- La desserte se fait à partir de l'ex Rn-134 à l'ouest et le chemin d'Accous à l'est
- Ce secteur est principalement voué à l'habitat bioclimatique (avec façades principales exposées au sud) dans un contexte boisé et en pied de coteau

Principes paysagers

- Assurer l'intégration paysagère au site (recul par rapport à la voie) par la conservation d'une ligne de haies qui partagent ce secteur le long de l'abri montagnard
- le fort axe paysager central intègre un dispositif de récupération des eaux intégré à l'ensemble paysager (bassin ou noues)

Programmation :

- Renforcements des réseaux pour accueillir 25 familles environ.

Légende

Principes viaires existants

voirie existante

Principes viaires à créer

Liaison, desserte

Principes urbains

Zone 1 AU

Principes Paysagers

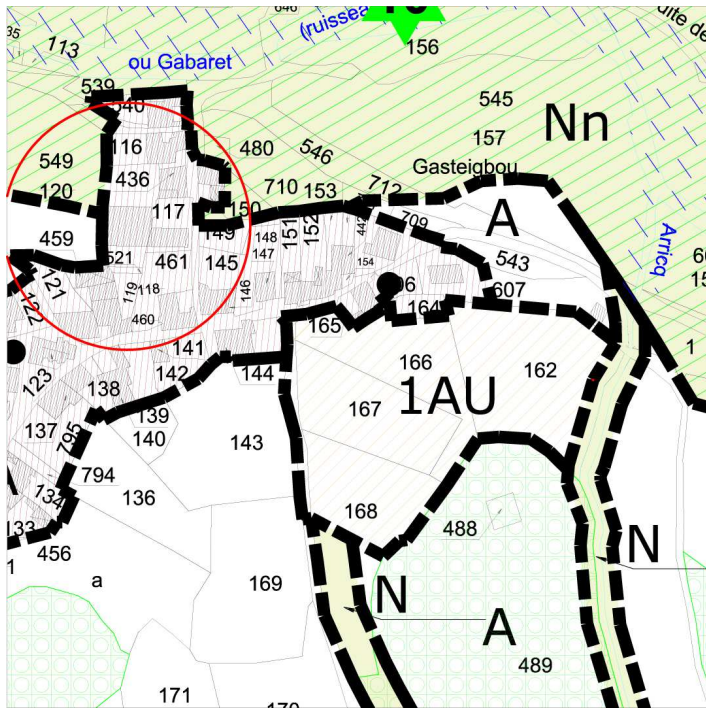
Frange paysagère à conserver

Haie à conserver

Frange paysagère à créer

Gestion des eaux pluviales en point bas (bassin de rétention, noues)





Extrait PLU

Principes Urbains

- Développer un principe de maillage entre la voirie existante par des voie transversales
- La desserte se fait à partir de le chemin d'Aydius au nord avec liaison au chemin vicinal 12 d'Embach
- Ce secteur est principalement voué à de l'habitat dans un contexte boisé et en pied de coteau.

Principes paysagers

- Assurer l'intégration paysagère au site (recul par rapport à la voie) par la conservation d'une masse boisées existante au sud qui permet d'accompagner la nouvelle liaison
- Un dispositif de récupération des eaux est intégré au secteur au nord (bassin ou noues).

Programmation :

- Renforcements des réseaux pour accueillir 15 familles environs.

Légende

Principes viaires existants

----- voirie existante

Principes viaires à créer

----- Liaison, desserte

Principes urbains

----- Zone 1 AU

Principes Paysagers

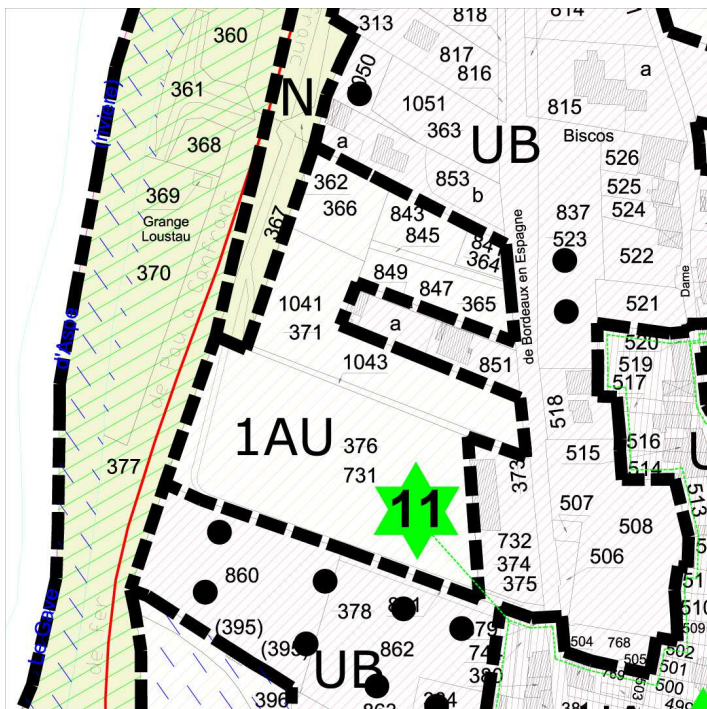
----- Frange paysagère à conserver

----- Haie à conserver

----- Frange paysagère à créer

----- Gestion des eaux pluviales en point bas (bassin de rétention, noues)





Extrait PLU

Principes Urbains

- Développer un principe de maillage entre la voirie existante par des voies transversales
- La desserte se fait à partir de l'ex Rn-134 à l'est et un chemin agricole au sud (zone pavillonnaire récente)
- Ce secteur est principalement voué à l'habitat dans un contexte de prairies à proximité du gave

Principes paysagers

- Assurer l'intégration paysagère au site (recul par rapport à la voie) par la conservation d'une ligne de boisements existants qui accompagne la voirie
- d'autres alignements d'arbres maillent ce secteur et accompagnent les cheminements doux

Programmation :

- Renforcements des réseaux pour accueillir 16 familles environ.

Légende

Principes viaires existants

----- voirie existante

Principes viaires à créer

----- Liaison, desserte

----- Cheminement doux

Principes urbains

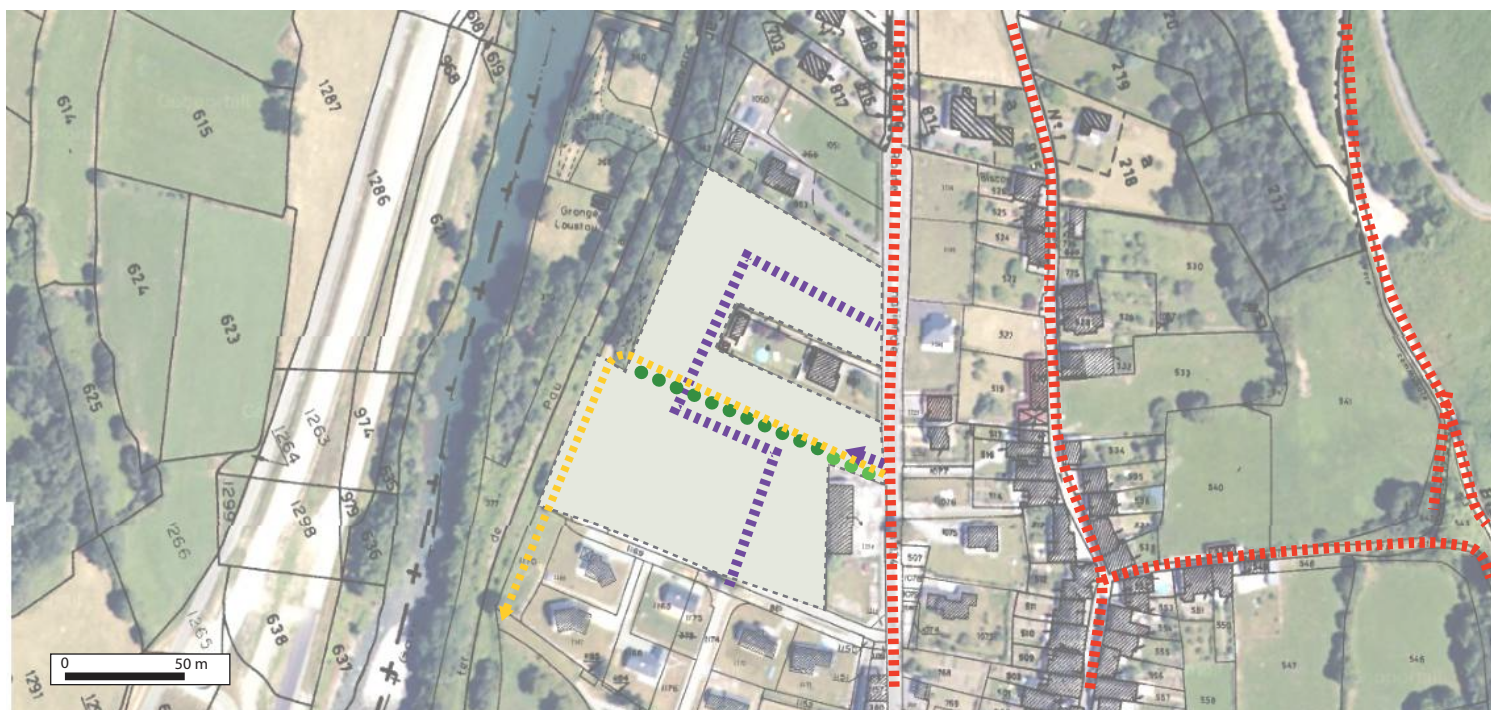
----- Zone 1 AU

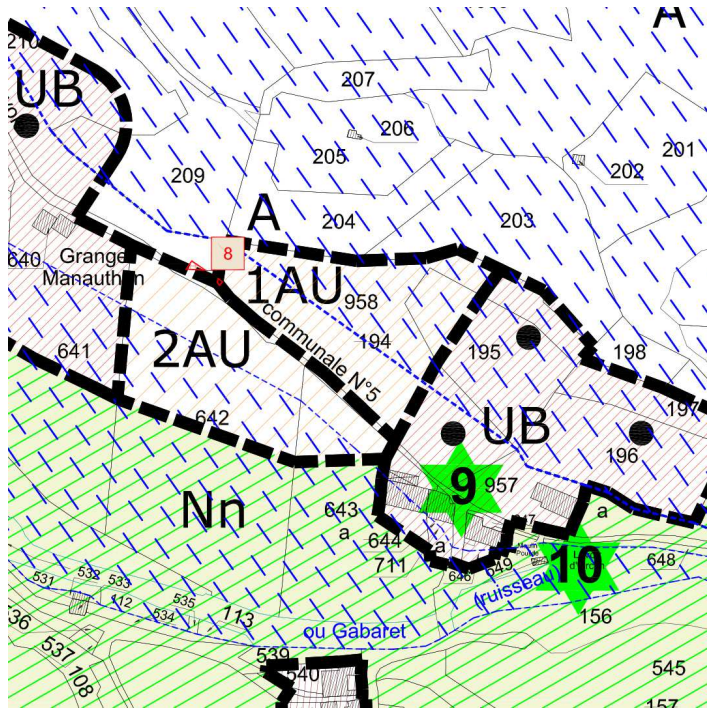
Principes Paysagers

----- Frange paysagère à conserver

----- Haie à conserver

----- Frange paysagère à créer





Extrait PLU

Principes Urbains

- Développer un principe de maillage entre la voirie existante par une voie transversale
- La desserte se fait à partir de la voie communale n°5 avec une desserte vers le nord du secteur (la VC n°5 divisant le secteur d'Est en Ouest en deux parties équivalentes)
- Ce secteur est principalement voué à l'habitat dans un contexte relativement boisé en pied de coteau et à proximité du bourg

Principes paysagers

- Assurer l'intégration paysagère au site (recul par rapport à la voie) par la conservation des murets anciens et les lignes de haies existantes qui accompagnent le découpage des lots
- Conserver les éléments boisés de la partie nord en pied de coteau

Programmation :

- Renforcements des réseaux pour accueillir 3 familles environ.

Légende

Principes viaires existants

----- voirie existante

Principes viaires à créer

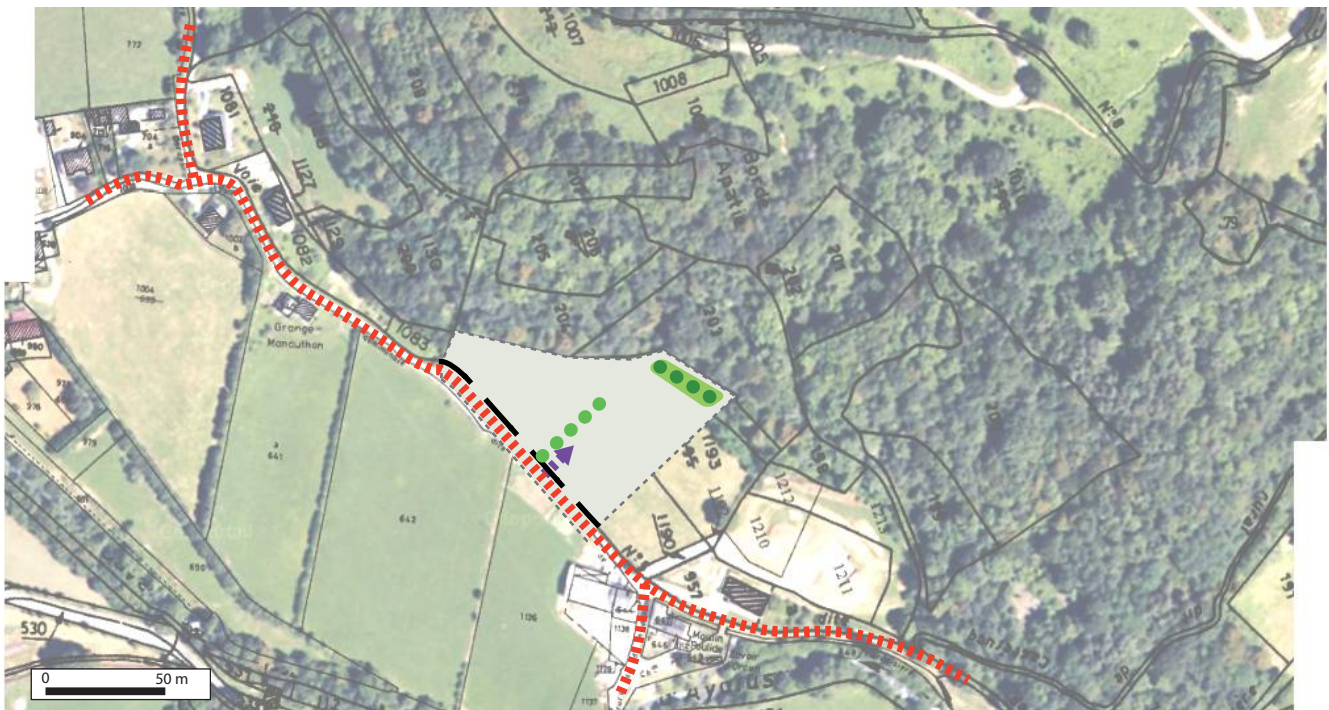
----- Liaison, desserte

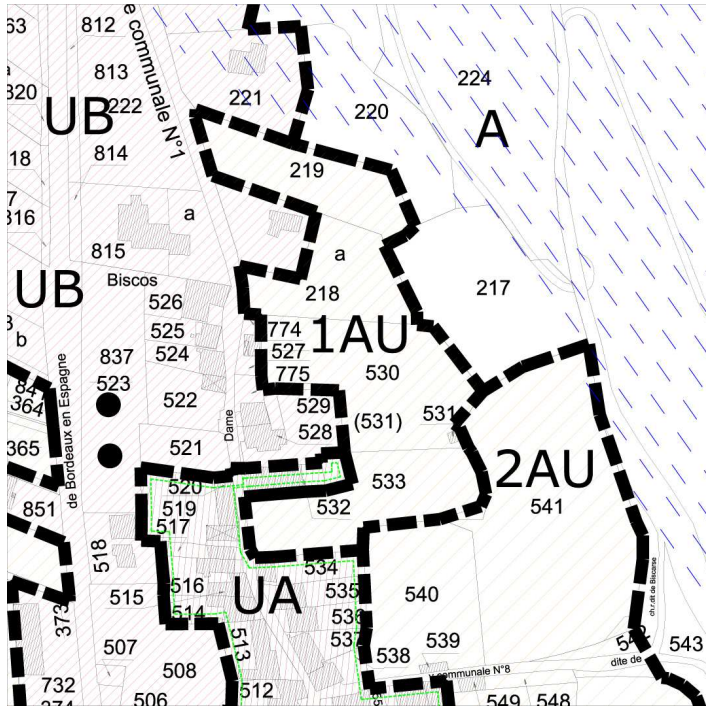
Principes urbains

----- Zone 1 AU

Principes Paysagers

- Frange paysagère à conserver
- Haie à conserver
- Frange paysagère à créer
- - - Murets anciens à conserver





Extrait PLU

Principes Urbains

- Développer un principe de maillage entre la voirie existante par des voies transversales
- La desserte se fait à partir de la rue Notre Dame avec un axe au nord et un au sud de la zone
- Le projet veillera à se raccorder harmonieusement aux ER n° 15 et 6 prévus
- Ce secteur est principalement voué à de l'habitat dans un contexte boisé en pied de coteau et à proximité de bourg

Principes paysagers

- Assurer l'intégration paysagère au site (recul par rapport à la voie) par la conservation de masses boisées à l'est en pied de coteau
- La masse boisée à l'est sera conservée
- Un bassin d'orage assure la collecte des eaux pluviales en pied de coteau

Programmation :

- Renforcements des réseaux pour accueillir une dizaine de familles.

Légende

Principes viaires existants

----- voirie existante

Principes viaires à créer

----- Liaison, desserte

Principes urbains

----- Zone 1 AU

Principes Paysagers

----- Frange paysagère à conserver

----- Haie à conserver

----- Frange paysagère à créer

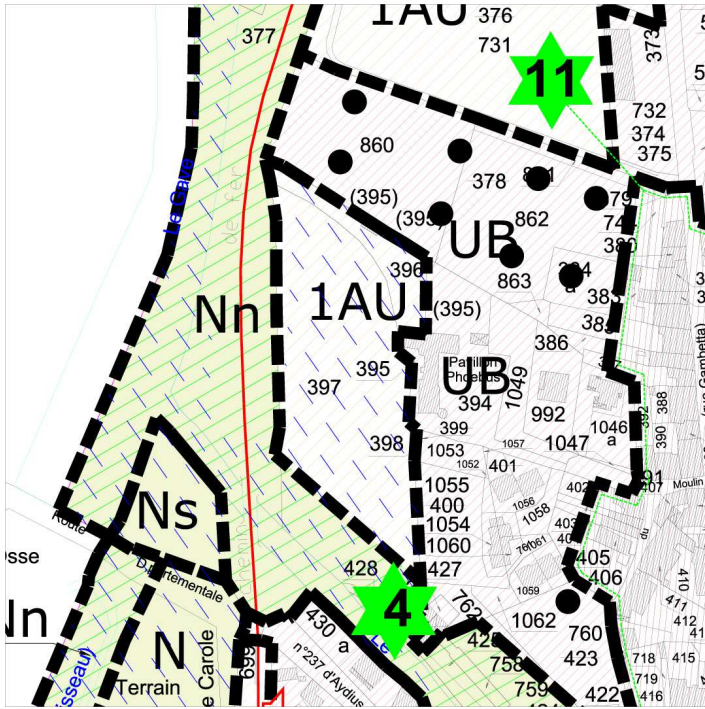
----- Gestion des eaux pluviales en point bas (bassin de rétention, noues)



0 50 m



Secteur LE VILLAGE (Ouest, vers Pavillon Phoebus)
Orientation d'Aménagement de la zone 1AU



Extrait PLU

Principes Urbains

- Développer un principe de maillage entre la voirie existante par une voie transversale
- La desserte se fait à partir de l'ex Rn-134 à l'ouest et le lotissement au nord
- Ce secteur est principalement voué à l'habitat bioclimatique (avec façades principales exposées au sud) dans un contexte boisé et en pied de coteau

Principes paysagers

- Assurer l'intégration paysagère au site (recul par rapport à la voie) par la conservation d'un bosquet d'arbres existants remarquables derrière le Pavillon Phoebus et par la création de mails au nord et au sud du secteur
- le fort point paysager central intègre un dispositif de récupération des eaux intégré à l'ensemble paysager (bassin ou noues)

Programmation :

- Renforcements des réseaux pour accueillir 10 familles environ.

Légende

Principes viaires existants

----- voirie existante

Principes viaires à créer

----- Liaison, desserte

----- Cheminement doux

Principes urbains

----- Zone 1 AU

Principes Paysagers

----- Frange paysagère à conserver

----- Haie à conserver

----- Frange paysagère à créer

----- Gestion des eaux pluviales en point bas (bassin de rétention, noues)

